

# Plan national pour le développement de la comptabilité économique et environnementale au Sénégal

**Insa SADIO, Comité technique / ANSD**

**Atelier de dissémination des résultats du compte d'occupation  
du sol et de partage du plan national pour le développement de la  
comptabilité économique et environnementale au Sénégal  
Dakar, 16 février 2023 aux Résidences Mamoune**

# PLAN

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
2. OBJECTIFS DU PLAN
3. AXES STRATEGIQUES ET ACTIONS A MENER
4. PROGRAMME DE TRAVAIL ET FEUILLE DE ROUTE
5. COUT ET FINANCEMENT DU PLAN
6. MODALITES DE MISE EN OEUVRE
7. CONCLUSION

## Contexte et justification (1/3)

- ❑ Adoption du SCEE en 2012 par la CSNU comme cadre permettant de produire des comptes internationalement comparables pour mesurer les progrès vers l'atteinte des ODD, le cadre mondial sur la biodiversité, la croissance verte, etc. ;
- ❑ En 2021, la CSNU a adopté l'écosystème de la comptabilité du SCEE et a invité les pays à le mettre en œuvre ;
- ❑ Au niveau national, un certain nombre d'actions ont été menées visant à mieux intégrer l'économie et l'environnement :
  - ✓ en 2005 , le Projet UDRSS/VALEURS) et en 2009, le Projet d'Amélioration et de Valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASEF) ;

## Contexte et justification (2/3)

- ✓ en 2017, l'étude portant sur l'évaluation de la contribution de l'environnement au PIB dans le cadre du projet d'élaboration des comptes satellites de l'environnement initié en 2015 ;
- ✓ en 2019, l'élaboration des comptes économiques et environnementaux de la forêt et des ressources en bois ;
- ✓ En 2021, l'étude diagnostique sur l'état de mise en œuvre de la comptabilité économique environnementale comme outil de planification du développement durable au Sénégal ;
- ✓ en 2022, l'élaboration du compte de la couverture des terres.

## Contexte et justification (3/3)

Les points faibles identifiés dans le cadre du processus sont entre autres :

- ❖ l'insuffisance, l'irrégularité et l'incomplétude des données sur les ressources forestières ;
- ❖ l'insuffisance et la mobilité des ressources humaines ;
- ❖ l'insuffisance des équipements pour la production régulière des cartes
- ❖ l'insuffisance du cadre institutionnel et organisationnel ;
- ❖ le financement des activités par les PTF.

# Objectifs du plan

## ❖ Objectif général

Disposer d'un outil permettant une approche flexible et modulaire, pour des politiques factuelles orientées vers le développement durable.

## ❖ Objectifs spécifiques

- ✓ construire un cadre institutionnel apte à accueillir le SCEE en renforçant les relations interinstitutionnelles pour promouvoir la collaboration et le partage d'informations ;
- ✓ construire une capacité d'élaboration, sur une base régulière, de comptes sélectionnés ;
- ✓ promouvoir une communication efficace pour l'usage des comptes pour des politiques factuelles et le suivi des ODD.

## Axes stratégiques et actions à mener (1/3)

Axes stratégique	Sous axes	Actions
Elargissement progressif du champ de couverture de la comptabilité économique et environnementale	Pérennisation des comptes déjà produits	<p>Evaluer la contribution de l'environnement au PIB</p> <p>Elaborer les comptes économiques et environnementaux de la forêt et ressources en bois</p> <p>Elaborer le compte de l'occupation du sol</p>
	Production de nouveaux comptes et leur actualisation	<p>Elaborer les comptes suivants : compte de la biodiversité , compte de l'infrastructure écologique ; compte de l'eau ; compte du bio-carbone ; Compte de l'étendue des écosystèmes ; compte des flux physiques de l'énergie ; dépenses de Protection de l'Environnement ; comptes des minerais ; comptes des pêches ; dépenses liées aux risques et catastrophes naturelles ; comptes des biens et services environnementaux ; comptes sur la pollution atmosphérique</p>

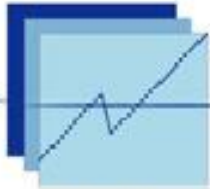
## Axes stratégiques et actions à mener (2/3)

Axes stratégiques	Sous axes	Actions	
Renforcement des capacités des acteurs, dans un cadre institutionnel et organisationnel plus porteur de synergie et de partenariat	Renforcement des ressources humaines	Développer de la formation générale (ENSAE, ou autres instituts); Promouvoir les formations spécifiques par diverses modalités(ateliers, séminaires, en ligne, en présentiel, ct).	
	Renforcement des capacités des structures impliquées	Renforcer les moyens financiers et la logistique (ANAT, en particulier) Mobiliser du personnel complémentaire (DPVE, ANSD, etc.) Renforcer le positionnement institutionnel (par exemple créer une Direction des statistiques environnementales)	
	Adaptation du cadre institutionnel et organisationnel		Fixer par arrêté les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement à la fois du Comité de pilotage et du Comité technique
			Créer, sous le Comité technique, des groupes de travail temporaires chaque fois que de besoin



## Axes stratégiques et actions à mener (3/3)

Axes stratégique	Sous axes	Actions	
Développement de la production statistique en réponse à la demande induite par la comptabilité environnementale	Production des données nécessaires à l'actualisation des comptes déjà produits	Veiller à la production régulière des données qui étaient disponibles et de qualité acceptable, Planifier la production des données manquantes ou de qualité insuffisante lors de l'élaboration des comptes déjà produits	
	Planification de la production des données requises pour les nouveaux comptes	Produire les données nécessaires à l'élaboration des nouveaux comptes	
Promotion de l'utilisation des comptes grâce à la communication et la sensibilisation accrue des acteurs	Développement de la communication	Recourir aux vecteurs de communication que sont: la tenue d'ateliers, de séminaires et de conférences ciblés, et la diffusion de communiqués ou de supports mettant en exergue les avantages de la comptabilité environnementale	
	Sensibilisation accrue des acteurs et plaidoyer		Promouvoir le dialogue entre les divers acteurs : producteurs de statistiques, acteurs gouvernementaux à différents niveaux, monde universitaire, secteur privé, etc...
			Voir comment amener les producteurs à mieux satisfaire les besoins des utilisateurs; Œuvrer à valoriser davantage les acquis enregistrés progressivement par le SCEE. Conclure la production de tout nouveau compte par un programme de communication et de plaidoyer



ANSD

Agence Nationale  
de la Statistique  
et de la Démographie



REPUBLIQUE DU SENEGAL

# Programme de travail et feuille de route

Cf. planning des activités

[Planning d'élaboration des comptes environnementaux.docx](#)

## Coût et financement du plan

❑ Le coût du plan de 2023 à 2030 est estimé à 1,149 milliards répartis comme suit :

ANNEES		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Actualisation des comptes	Nombre	1	1		4		2	5	2	15
	Coût	PM	3,5		14		7	17,5	7	49
Elaboration de nouveaux comptes	Nombre	4	1	2	1	2				10
	Coût	PM	14	28	14	28				84
Coûts totaux des comptes		PM	17,5	28	28	28	7	17,5	7	133
Renforcement des équipements		8				8				16
Renforcement des ressources humaines.		75	75	75	75	75	75	75	75	600
Fonctionnement (GP, CT, communication, etc.)		50	50	50	50	50	50	50	50	400
<b>TOTAL FINANCEMENT (millions de FCFA)</b>		<b>133</b>	<b>142,5</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>161</b>	<b>132</b>	<b>92,5</b>	<b>132</b>	<b>1 149</b>

❑ Financement : Etat (SNDS 2024-2029) et PTF (DSNU, CEA, OSS, etc.)

## Modalités de mise en œuvre

- Principes pour la mise en œuvre**
  - ✓ subsidiarité et codécision
  - ✓ Flexibilité, transparence et équité.
- Dispositif institutionnel de mise en œuvre**
  - ✓ Architecture à trois échelons : Groupes de travail, Comité technique (Organe de pilotage) et CNS
- Outils de suivi évaluation**
  - ✓ Arrimage sur le dispositif de l'ANSD pour le suivi de ses activités, notamment de la SNDS.
  - ✓ Revue à mi-parcours en 2027, évaluation finale du Plan national à son terme, en 2030.

## Conclusion

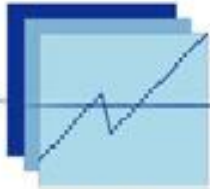
L'adoption du Plan national pour le développement de la comptabilité économique environnementale intervient au moment où :

- la SNDS III 2019-2023 arrive à son terme ;
- la LPSEDD 2021-2025 vient d'être validée, avec pour but d'asseoir les bases compatibles avec l'objectif de transformation structurelle de l'économie tel que défini dans le PAP2A du PSE.

2°) Le Plan national s'articule autour de quatre axes stratégiques déclinés en neuf objectifs stratégiques dont l'atteinte nécessitera la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions.

3°) Les déclinaisons des axes stratégiques du plan national recoupent largement celles de la SNDS III. Sa mise en œuvre devrait permettre de contribuer au renseignement d'un certain nombre d'indicateurs des ODD 1, 2, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15.

4°) Cependant, la coordination, le financement et la disponibilité de ressources humaines et matérielles restent des questions centrales pour la mise en œuvre du Plan.



ANSD

Agence Nationale  
de la Statistique  
et de la Démographie



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*MERCI POUR VOTRE  
AIMABLE ATTENTION*